



LOGEMENTS

Diversifier l'offre de logements pour mieux s'adapter aux différents publics

Le Thème:

Le relogement dans un habitat pérenne du parc social n'est pas toujours adapté aux besoins des locataires hébergés par SNL. Nous voulons créer, en lien avec des promoteurs et des bailleurs sociaux, une nouvelle offre de logements diffus, durables ou pérennes : pensions de famille, petits collectifs intégrés dans les territoires...

Les pistes d'action :

1) Inventorier les besoins :

Le logement traditionnel SNL est un logement passerelle en diffus favorisant la mixité sociale. Les locataires y restent pendant la durée nécessaire pour retrouver leur équilibre et pouvoir se projeter vers un logement durable dans le parc des HLM. Pendant leur séjour à SNL, ils sont accompagnés par un travailleur social et deux bénévoles.

-Toutefois cela ne couvre pas tous les besoins des Personnes mal logées ou sans logement, et il est nécessaire de compléter cette offre par des solutions spécifiques pour les personnes nécessitant un accompagnement renforcé particulier:

- Personnes logées par SNL pour lesquels nous ne dégageons pas de perspective de relogement à moyen terme.
- Jeunes sortant de l'A.S.E.
- Femmes avec enfants victimes de violences familiales.
- Très jeunes femmes enceintes et en rupture de lien familial.
- Personnes sortant de prison,
- Personnes atteintes d'un léger handicap psychomoteur et/ou travaillant dans une Esat.

- Pour toutes ces situations, la création de structures adaptées avec un accompagnement professionnel renforcé associant les bénévoles est nécessaire : pensions de familles ou maisons de vie intergénérationnelles ou petits collectifs fonctionnant avec une charte définissant l'implication de chacun dans la vie commune. Par ailleurs des partenariats avec les acteurs locaux permettent d'élargir nos compétences en matière de prise en charge.

2) Rechercher les associations partenaires potentielles ou effectives

- Inventorier sur son territoire les besoins non couverts ou mal couverts par l'offre de logement.
- Repérer les associations travaillant avec ces publics.
- Prendre contact avec elles pour étudier les possibilités de coopération

3) Quelques actions possibles :

- Echanges bilatéraux.
- Organisation de rencontre inter associatives sur l'accompagnement.
- Elaborer des projets communs de création de logements via des SCI.

Deux questions à se poser en GLS :

1) Faire un état des lieux : Ou en sommes nous sur ce thème ?

- Qu'est-ce qui marche bien dans notre GLS ? Avons-nous des contacts avec les associations spécialisées dans l'accueil des publics nécessitant un habitat adapté ?
- Qu'est-ce qui ne marche pas bien ? Quels sont les besoins non couverts actuellement ?
- Qu'est-ce qu'on n'a pas encore essayé ? Y a-t-il des synergies possibles pour mieux couvrir ces besoins.

2) Avons-nous une expérience ou une pratique réussie dans le domaine de la diversification de l'offre de logements pour s'adapter aux différents publics ?

- Décrire l'action sur une fiche « Expérience » (voir annexe).
- Dire en quoi cette action a contribué à diversifier l'offre de logements pour s'adapter aux différents publics.
- Transmettre le tout au responsable de la vie associative qui le fera remonter à SNL Etats Généraux.

Une restitution des expériences les plus marquantes sera faite dans la newsletter de SNL.

Annexe : Infos et Documents Utiles

1. Mails de personnes ressources (voir Annuaire) :

Isolde Houziaux

Les responsables de vie associative de Paris, des Yvelines et de l'Essonne,

Bertrand Chanzy

Laurent Perl

2. Documents

Les statuts et la charte de SNL

La charte ou le règlement intérieur des conseils de maisonnées en Essonne

3 . Plan d'une fiche de retour d'expérience

- Nom du projet :
- Objectifs : (pour parvenir à quoi ?)
- Description de la démarche (joindre photos ou vidéos si cela est disponible)
- Un facteur de succès
- Un écueil à éviter
- Qui doit piloter ?
- Qui doit participer ou être associé ?
- Personne(s) contact :